

L'Union européenne approuve EUR 13 millions pour aider le Bénin à faire face aux conséquences de la crise économique

Aujourd'hui, la Commission européenne a adopté une décision de financement d'un montant de 13 millions d'EUR en faveur du Bénin dans le cadre du mécanisme "Vulnérabilité FLEX" (V-FLEX).

"Malgré une situation économique et budgétaire difficile le gouvernement s'est engagé à maintenir les dépenses dans secteurs sociaux. L'allocation V-FLEX 2010 appuiera le Gouvernement dans le maintien des dépenses prioritaires et contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté ", a déclaré à cette occasion la Chef de Délégation de l'UE au Bénin, Françoise Collet.

En 2010, l'impact de la crise économique se traduit par la prévision d'une diminution de la croissance du PIB du Bénin par rapport au niveau de croissance qu'il avait avant la crise. Le ralentissement économique a été aggravé par le repli de la production cotonnière et les inondations dans le sud du pays.

Le financement sera versé sous forme d'appui budgétaire, ce qui aidera le gouvernement du Bénin à maintenir son niveau de dépenses publiques dans les domaines prioritaires, notamment dans les secteurs sociaux, et ce sans menacer la stabilité macroéconomique.

Les 13 millions d'EUR de la décision de financement V-FLEX s'ajoutent aux 359 millions d'EUR alloués sous le fonds européen de développement 2008-2013.

Background:

Le mécanisme Vulnérabilité FLEX est la réponse rapide de l'Union européenne pour aider les pays qui ont été le plus affectés par la crise économique. Il a été créé en 2009 et a été doté de 500 millions d'EUR sur deux ans (2009-2010).

La décision d'allocation des fonds V-FLEX est déterminée par la demande des pays. Le V-FLEX cible les pays avec un haut degré de vulnérabilité économique, sociale et politique, les politiques appropriées pour combattre la crise et suffisamment de capacité d'absorption, ainsi qu'un manque dans leur budget sur lequel le soutien de l'UE peut faire la différence en comblant ou réduisant significativement ce manque.

Voir également: Communiqué de presse [IP/10/1091](#)

Pour plus d'information, contactez:

Olivier Coupleux
Délégation de l'Union européenne au Bénin
Téléphone : (+229) 21 31 26 17
Télécopie : (+229) 21 31 53 28
Email : Olivier.COUPLEUX@ec.europa.eu

